

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE sur OPUSS –compétition-**

**Déposez à l'accueil vos licences c'est la liste nominative tirée d'OPUSS Obligatoire**

**LES HORAIRES**

- Gymnase VOLATIER du COLLEGE SEMPRUN GUEUGNON
- Accueil **10H30** merci d'être à l'heure
- **16 H 45** fin des matches
- **Décompte 20/40/60 ou 15/30/45**
- **Tournoi complet pour accéder en finale – Puis finale**  
L'équipe championne départementale jouera le 04 Avril en Cote d'OR

**JOFF**

- Pensez à les former –connaissance du règlement de la façon de noter –mais aussi placement- gestes-hauteur de voix .....

**LES POULES**

*Poules en fonction des résultats des demi-finales et d'un tirage au sort*

POULE A	POULE B
SAINT GERMAIN DU PLAIN –COL LES C ROUGES	SAINT MARCEL –COL V DENONT
COUCHES – COL L PERGAUD EQ 1	COUCHES - COL L PERGAUD EQ 2
EPINAC – COL H REEVES EQ 2	EPINAC – COL H REEVES EQ 1
ST GERMAIN DU BOIS - COL D B DES D	GUEUGNON - COL J SEMPRUN EQ 1

**Attention vos élèves doivent garder le numéro d'équipe du T2**

**VOS CONTACTS**

SAINT MARCEL –COL V DENONT	MORETTI CHANTAL	645871482
ST GERMAIN PLAIN - COL LES CHENES ROUGES	PRUDHON Jean-philippe	674637147
ST GERMAIN DU BOIS - COL DU BOIS DES DAMES	MINARD Celine	680876084
GUEUGNON - COL JORGE SEMPRUN	PERRAULT LAURENE	603247024
COUCHES - COL LOUIS PERGAUD	TRABET Serge	683609400
EPINAC - COL HUBERT REEVES	LARDY Michael	601768827

## COORDINATION des DEPLACEMENTS Direction GUEUGNON

**BUS 1 – CLG EPINAC –CLG COUCHES –**

**BUS 2 – ST GERMAIN DU BOIS -SAINT GERMAIN DU PLAIN- SAINT MARCEL -**

L'établissement en caractère **GRAS** commande le bus dès que ses collègues l'ont contacté pour les horaires et lieux de ramassage. L'établissement qui commande fait établir et envoyer la facture à :

Service départemental UNSS CITE ADMINISTRATIVE BD HENRI DUNANT **71000 MACON**

Merci de téléphoner au plus vite à celui qui réserve le BUS

Merci de signaler vos forfaits au SD et à celui qui commande le bus

### RAPPEL REGLEMENTS

	COLLÈGES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets
COMPOSITION DES ÉQUIPES	6 compétiteurs maximum avec au minimum 2 garçons et 2 filles L'équipe peut être composée de NC, P12, P11, P10 et d'1 seul(e) joueur(se) classé(e) D au 1 <sup>er</sup> septembre 2017 ou 2016 ou 2015 en tenant compte du meilleur classement de référence des trois tableaux (simple, double et double mixte). Le classement est consultable sur l'historique disponible sur le site ffbad.org. (Didacticiel disponible sur OPUSS)
JEUNE ARBITRE PEUX JOUER EN DEPART	1 Jeune arbitre par équipe qualifiée Niveau académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra pas participer au championnat de France.
JEUNE COACH PAS EN DEP CONSEILLE EN ACAD OBLIGATOIRE EN IA ET F	1 Jeune coach par équipe qualifiée Il peut être joueur mais pas Jeune Arbitre Présence obligatoire sur chaque match Une équipe sans jeune coach sera déclassée.
FORMULE DE COMPÉTITION	Chaque joueur peut jouer au plus 2 sets par match. Le match se déroule en 5 sets avec changement de joueur(se) à 20 points, 40 points, 60 points et 80 points. Le match est gagné par l'équipe qui atteint la première 100 points (aucune prolongation). Lors de chaque match, 5 sets sont joués : SH : Simple Homme, SD : Simple Dame, DH : Double Hommes, DD : Double Dames, DM : Double Mixte A chaque tour (poules et tableaux), un tirage au sort définira l'ordre des sets. Le DM sera toujours le dernier set joué. <u>4 tirages (A, B, C, D) sont possibles :</u> A : SH-SD-DH-DD-DM B : SD-SH-DD-DH-DM C : DH-DD-SH-SD-DM D : DD-DH-SD-SH-DM

Fait et signé par internet le 12 mars 2018

Chantal Mourand Directrice UNSS